

STRATEGIE DES DEPLACEMENTS EN PAYS THUR DOLLER

**AVIS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
CONCERNANT LA CIRCULATION DANS LA VALLEE DE LA THUR**

Adopté en séance plénière le 13 décembre 2006

Prise dans toute sa **diversité** (déplacements routiers, ferroviaires, cyclistes...), la question de la **mobilité** constitue un enjeu majeur pour le **développement durable et harmonieux** du Pays Thur Doller. En effet, pour que ce territoire reste, conformément à l'esprit de la Charte, un espace de vie de qualité et une zone d'activité économique dynamique, cela suppose **une stratégie des déplacements ambitieuse** qui permette de :

- développer une activité génératrice d'emplois en tout point du territoire.
- créer les conditions du bien-être des habitants du Pays et de l'accueil d'une nouvelle population.
- renforcer le lien social, notamment en facilitant l'accès aux pratiques culturelles, associatives, et collectives.

Cette stratégie des déplacements doit s'inscrire dans une problématique globale de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre dont l'effet sur le changement climatique n'est aujourd'hui plus remis en question.

Si l'élaboration d'une telle stratégie demande une réflexion approfondie, **la situation actuelle dans la vallée de la Thur réclame une réponse urgente.**

Lors des dernières semaines, il est arrivé que la RN66 soit saturée depuis Cernay. Les conséquences en sont graves :

- les entreprises en amont de Thann ont du mal à assurer leur logistique (approvisionnement, livraison...)
- de nouvelles zones d'emplois peuvent être menacées : les mauvaises conditions de circulation peuvent dissuader certaines entreprises de s'installer sur le territoire
- le déplacement des secours d'urgence est assuré avec difficultés dans la vallée
- la qualité de vie des riverains de la RN66 est dégradée, par le bruit, la pollution, et l'insécurité
- les usagers de la route et les habitants de la vallée sont exaspérés

Les principales causes de ces difficultés sont bien connues :

- **les trajets pendulaires** effectués quotidiennement par des actifs obligés de travailler loin de leur domicile.
- **la politique du «tout-camion»** et le manque de moyens pour interdire la vallée de la Thur aux transports interrégionaux et internationaux
- **l'inadéquation et l'insuffisance de l'offre en transports collectifs et alternatifs**, qui ne permet pas de satisfaire les besoins de la population
- **les comportements individuels**, qui privilégient l'usage de la voiture personnelle, y compris pour de petits trajets, et ne pratiquent que rarement le covoiturage

Aussi le Conseil de Développement demande aux responsables locaux de prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer les déplacements dans la vallée de la Thur, et notamment de :

- **réduire la circulation en :**
 - **renforçant l'interdiction et les modalités d'application du transit international et transit multi régional** des poids lourds, de manière à favoriser les voies de contournement du massif vosgien.
 - **renforçant les moyens de transports collectifs (routiers ou ferroviaires) à tarifs incitatifs**. Le Conseil de Développement réitère pour cela sa demande d'extension du tram-train suffisamment cadencé jusqu'à Kruth. (*cf. avis du 17 juin 2003 sur le projet tram-train*).
 - **contribuant au développement du covoiturage et du transport à la demande.**
- **fluidifier le trafic routier en :**
 - **réalisant des travaux de dérivation de la RN66**, en particulier celles permettant de soulager les centres de Bitschwiller et de Willer-sur-Thur, le plus rapidement possible et d'envisager rapidement d'autres dérivations.
 - **prévoyant des itinéraires de délestage en cas d'urgence** pour chaque commune traversée par la RN 66.

Ces actions à court et moyen terme, liées à l'actualité, sont **indispensables pour répondre aux besoins immédiats de la population**. Mais, bien que nécessaires, elles ne sont pas suffisantes : elles doivent être complétées par une vision à long terme qui permette de construire une **stratégie des déplacements, innovante, ambitieuse et cohérente sur l'ensemble du Pays Thur Doller**. Ainsi est-il essentiel d'inscrire la question de la mobilité dans une perspective de **développement durable**.

Le Conseil de Développement prendra toute sa place dans l'élaboration d'une telle stratégie des déplacements. A cet effet, il demande à son Président de transmettre le présent avis à tous les acteurs concernés.